

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE



MINISTÈRE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU DÉVELOPPEMENT

# **Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire pour la Mauritanie aux horizons 2015 et vision 2030**

MARS 2012

Le présent travail est le fruit de l'atelier de réflexion et rédaction tenu à Nouadhibou, et des divers ateliers nationaux et interrégionaux de partage organisés par la Direction Générale de la Politique Economique et des Stratégies de Développement du MAED en concertation avec les représentants des administrations centrales et déconcentrées, des collectivités locales, de la société civile, des organisations socio-professionnelles et des Partenaires Techniques et Financiers. Les ateliers interrégionaux se sont tenus , à Aleg (Zone fleuve), Atar (Zone oasienne), Kiffa (Zone agropastorale) et Nouakchott (périurbain et littoral).

# Table des matières

|   |      |
|---|------|
| Avant-propos .....  | vi   |
| Résumé exécutif.....  | xi   |
| Un cadre conceptuel de la stratégie alimentaire adapté à la Mauritanie..... | xvii |

## Première Partie : Contexte général de la sécurité alimentaire

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| <b>1. Contexte économique et social .....</b>  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 1.1 Généralités.....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 1.2 Environnement politique .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 1.3 Performances macro économiques .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 1.4 Populations cibles et politique de décentralisation .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 1.5 L'accès aux services sociaux .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 1.5.1 L'accès à l'eau potable et à l'assainissement.....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 1.5.2 L'accès à la santé .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 1.5.3 L'accès à l'éducation .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 1.6 L'importance du secteur rural.....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 1.6.1 Découpage agro-écologique et zones de moyens d'existence.....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 1.6.2 Dans le domaine de la production végétale .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 1.6.3 Dans le domaine de la production animale.....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 1.6.4 Dans le domaine de la production halieutique.....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 1.6.5 Dans le domaine de l'environnement.....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 1.6.6 Dans le domaine de la recherche et appui-conseil.....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 1.6.7 L'accès au foncier et l'endettement des petits producteurs.....                                      | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| <b>2. Situation de la sécurité alimentaire .....</b>   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 2.1 Les causes de l'insécurité alimentaire .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 2.2 Le déficit alimentaire .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 2.3 Localisation de l'insécurité alimentaire .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 2.3.1 Les Wilayas du Sud-Est.....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 2.3.2 Les Wilayas de la Vallée du Fleuve et de la zone agro-pastorale.....                                 | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 2.4 L'utilisation alimentaire.....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 2.5 Le visage de la malnutrition .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| <b>3. Expériences passées en matière de sécurité alimentaire et leurs impacts sur les populations.....</b> | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 3.1 Dispositifs d'alerte précoce, mesures préventives .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 3.1.1 Le CSA et son Observatoire, l'OSA .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 3.1.2 Les autres partenaires .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 3.2 Réponse aux urgences, mesures palliatives.....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 3.2.1 Le CSA et le PAM .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 3.2.2 La FAO et le MDR .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 3.2.3 l'UE .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 3.2.4 Mise en œuvre .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 3.3 Les mesures correctives.....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 3.3.1 Les grands programmes nationaux .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 3.3.2 Expériences du secteur privé et de la société civile en matière de sécurité alimentaire.....         | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |

|   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 3.3.3 Acquis en matière de sécurité alimentaire .....             | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 3.3.4 Quelques bonnes pratiques agricoles et nutritionnelles..... | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 3.3.5 Mise en œuvre .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |

## **Deuxième Partie: Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire**

|   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| <b>4. Orientations, cohérence de la stratégie et stratégies d'intervention</b> .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 4.1 Cadre général d'action .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 4.2 Principes d'action.....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 4.3. Synergies et cohérences avec les politiques actuelles .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 4.3.1 Ancrage avec le CSLP-III.....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 4.3.2 Synergie avec les politiques nationales de sante et d'action sociale ainsi que pour le développement de la nutrition .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 4.3.3 Synergie avec la stratégie de l'environnement .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| <b>5. Finalité et objectif global</b> .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 5.1 Quels enjeux pour la sécurité alimentaire ?.....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 5.2 Bénéficiaires cible et zones d'intervention .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 5.3 Objectif global de la stratégie.....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 5.3.1 A l'horizon 2015 /20 .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 5.3.2 A -Vision 2030 .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| <b>6. Objectifs spécifiques, résultats et produits attendus</b> .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 6.1 OS 1 : promotion d'une economie rurale et periurbaine socio-economiquement rentable, diversifiée, adaptée aux changements climatiques .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 6.1.1 R1-OS1 : Le développement plus équilibré des secteurs de l'agriculture, de la pêche, et de l'élevage ainsi que de l'irrigué et du pluvial répond mieux aux besoins de securite alimentaire du pays..... | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 6.1.2 R2-OS1 : Les ressources naturelles sont valorisées à travers une gestion optimisée adaptée aux changements climatiques .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 6.1.3 R3-OS1 : Les services d'appui au développement du secteur agricole et rural sont renforcés .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 6.1.4 R4-OS1 : Les revenus des populations vulnérables, urbaines et rurales, sont améliorés et les inégalités atténuées.....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 6.2 OS-2 : Amélioration des circuits commerciaux et des échanges intra-nationaux, transfrontaliers et régionaux.....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 6.2.1 R1-OS2 : Les circuits de commercialisation / transformation et les relations entre les acteurs sont renforcées assurant une meilleure compétitivité des filières nationales.....                        | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 6.2.2 R2-OS2 : Des systèmes fiables d'information sur les marchés nationaux et transfrontaliers sont mis en place .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 6.3 OS 3 : L'amélioration durable de l'accès des groupes vulnérables des zones rurales et urbaines à l'alimentation saine et équilibrée .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 6.3.1 R1-OS3 : Les moyens d'accès aux aliments sont mis en place et renforcés .   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 6.3.2 R2-OS3 : Les conditions d'accès à l'eau potable sont notablement améliorées dans les zones défavorisées en particulier pour les populations vulnérables.....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 6.3.3 R3-OS3 : La lutte contre la malnutrition est renforcée.....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |
| 6.4 OS 4 : Renforcement des dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires au niveau central et décentralisé .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b> |

|  |  |
|--|--|
| 6.4.1 R1-OS4 : Les réseaux d'information sur la sécurité alimentaire sont harmonisés et mieux coordonnés créant une information fiable et disponible à tous et une économie d'échelle.....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| 6.4.2 R2-OS4 : Les actions d'urgence décentralisées sont mieux orientées sur les potentialités de sortie de crise .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| 6.5 OS 5 : Promotion d'une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire dans un processus de décentralisation et de développement local.....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| 6.5.1 R1-OS5 : Un cadre institutionnel et réglementaire pour l'inclusion des administrations déconcentrée et des collectivités locales dans le processus de prise de décision, de programmation et de S&E, est mis en œuvre .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| 6.5.2 R2-OS5 : Les collectivités locales et les organisations de base sont consolidées et plus impliquées dans la définition et la mise en œuvre des stratégies de sécurité alimentaire à travers des actions régionales et locales de formation et d'échanges d'expériences | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| <b>Bookmark not defined.5</b>  |  |
| 6.5.3 R3-OS5 : Des politiques incitatives de développement et de sécurité alimentaire sont coordonnées et harmonisées .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| <b>7. Programme National d'Investissement agricole / Sécurité Alimentaire</b>  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| 7.1 Adéquation entre les piliers du PDDAA et le PNIA/SA ...  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| 7.2 Coût et financement du PNIA/SA .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| <b>8. Mise en œuvre et dispositif institutionnel</b> .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| 8.1 Mise en œuvre .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| 8.2 dispositif institutionnel.....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| 8.2.1 Les organes de pilotage .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| 8.2.2 Les organes opérationnels.....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| 8.2.3 Le dispositif de suivi-évaluation.....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| 8.2.4 Indicateurs de sécurité alimentaire .....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| <b>9. Problèmes en suspens et suites a donner</b>  | <b>Error! Bookmark not defined.Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Annexe 1 : Cadre Logique .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| Annexe 2 : Liste d'indicateurs possibles de projets, dans quelques domaines d'intervention identifiés.....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| Annexe 3 : Indicateurs de sécurité alimentaire .....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| Annexe 4 : Liste des Participants à la retraite de réflexion et rédaction d'une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire.....   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| Annexe 5 : Liste des Participants de l'atelier de partage : Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire pour la Mauritanie à l'horizon 2015, vision 2030.....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| Annexe 6 : Caractéristiques des zones agro-écologiques en Mauritanie   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| Annexe 7 : Carte des Zones de moyens d'existence en Mauritanie (Fewsnet)   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| Annexe 8 : Projection des productions céréalières à l'horizon 2015   | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |
| Annexe 9 : Glossaire sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition.....  | <b>Error! Bookmark not defined.5</b>                           |

## Liste des encadrés

|   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| ENCADRE 1 : LES DEFIS A RELEVER DANS SEPT DOMAINES PRIORITAIRES .....   | XX                                   |
| ENCADRE 2: LES DEFIS DU SECTEUR RURAL.....  | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| ENCADRÉ 3: LOCALISATION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET CAUSES DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE .....                                 | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| ENCADRÉ 4: CONCLUSIONS SUR LE DIAGNOSTIC DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION .  | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| ENCADRE 5: STOCKS ALIMENTAIRES VILLAGEOIS DE SECURITE (SAVS).....   | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| ENCADRE 6: BILAN D'ACTIVITES DU CSA ET DE SES PARTENAIRES 2009/2010 .....   | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| ENCADRE 7 : COHERENCE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE ACTIONS D'URGENCE ET DE DEVELOPPEMENT  | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| ENCADRE 8: STRATEGIE PROPOSEE A LA RECHERCHE D'UN CONSENSUS SUR LA BASE DE L'EQUITE ET DE LA TRANSPARENCE .....                 | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| ENCADRE 9: SECURITE ALIMENTAIRE ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE – PRINCIPALS MESURES CONJOINTES A L'ECHELLE DES ENJEUX NATIONAUX..... | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| ENCADRE 10: MISE EN ŒUVRE DE LA SNSA ET DU PNIA/SA.....   | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |

## Liste des tableaux

|   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| TABLEAU 1 : VARIATION DES PRIX CAF DES PRODUITS ALIMENTAIRES DE BASE EN UM/KG OU LITRE .  | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| TABLEAU 2: PRODUCTION MOYENNE DU DIERI (1970- 2003) EN TONNES ET PAR WILLAYA. ....  | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| TABLEAU 3: REPARTITION PAR TYPE ET PAR REGION DES PERIMETRES AMENAGES...  | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| TABLEAU 4: EVOLUTION DES SURFACES CULTIVEES PAR SYSTEME D'EXPLOITATION EN HA ET POURCENTAGE ENTRE 1989/94 ET 2003 /2007 .....             | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| TABLEAU 5: EVOLUTION DES PRODUCTIONS CEREALIERES ENTRE 1989/94 ET 2003 /2007.....   | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| TABLEAU 6: EVOLUTION DE LA PAUVRETE ENTRE 1990 ET 2008 .....  | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| TABLEAU 7: POPULATIONS EN INSECURITE ALIMENTAIRE PAR WILLAYA DE LA VALLEE DU FLEUVE ET DE LA ZONE AGRO-PASTORALE .....                    | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| TABLEAU 8: APPUI AU DEVELOPPEMENT ET PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT ET DES PARTENAIRES   | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| TABLEAU 9 : BESOINS EN CEREALES D'ICI 2015 (EN 1000 TONNES) .....   | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| TABLEAU 10: OBJECTIFS DE REDUCTION DU NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETE ('000) .....   | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| TABLEAU 11: IMPORTATIONS DE VIANDE DE POULET.....   | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| TABLEAU 12: EVOLUTION RECENTE DES IMPORTATIONS DE RIZ.....  | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| TABLEAU 13: EVOLUTION RECENTE DES IMPORTATIONS DE BLE.....  | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| TABLEAU 14: CORRESPONDANCE ENTRE LES PROGRAMMES DU PNIA/SA, LES PRODUITS DU CADRE LOGIQUE DE LA SNSA ET LES QUATRE PILIERS DU PDDAA ..... | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| TABLEAU 15: EVOLUTION PROBABLE DES CULTURES DE DECRUES NATURELLE ET CONTROLEE EN SUPERFICIE (HA) ET TONNES.....                           | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| TABLEAU 16: RENDEMENT SORGHU PAR NIVEAU D'INTENSIFICATION ...   | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| TABLEAU 17: PROJECTION DE LA PRODUCTION DES CULTURES DE DECRUE EN TONNES..  | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| TABLEAU 18 : PRODUCTION CEREALIERE MOYENNE A L'HORIZON 2015 EN 1000 TONNES ET TAUX DE COUVERTURE.....                                     | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |

## Liste des graphiques

|  |  |
|--|--|
| GRAPHIQUE 1 : SUPERFICIES IRRIGUEES CULTIVEES DAN LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL DE 1986 A 2008<br>.....  | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b>     |
| GRAPHIQUE 2: EVOLUTION DES PRODUCTIONS CEREALIERES ENTRE 1985/86 ET 2007/08.....   | <b>ERROR!<br/>BOOKMARK NOT DEFINED.5</b> |
| GRAPHIQUE 3: NOMBRE DE PERSONNES EN INSECURITE ALIMENTAIRE (2007-2010)   | <b>ERROR! BOOKMARK NOT<br/>DEFINED.5</b> |
| GRAPHIQUE 4: TAUX DE COUVERTURE DES BESOINS EN (%) PAR LA PRODUCTION CEREALIERE NETTE ET LES<br>IMPORTATIONS ET PRODUCTION NETTE PAR TETE (EN KG/AN) ..... | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b>     |
| GRAPHIQUE 5: SCORES DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE (JUILLET 2011).....  | <b>ERROR! BOOKMARK NOT<br/>DEFINED.5</b> |
| GRAPHIQUE 6: EVOLUTION DE LA MALNUTRITION AIGUE ET LA MALNUTRITION CHRONIQUE EN MAURITANIE<br>.....  | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b>     |
| GRAPHIQUE 7 EVOLUTION DU PRIX DU BLÉ À L'EXPORTATION AUX ETATS-UNIS ET SUR LE MARCHÉ DE<br>NOUAKCHOTT .....  | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b>     |
| GRAPHIQUE 8: OBJECTIFS SPECIFIQUES ET RESULTATS DE LA SNSA .....   | <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.5</b>     |

## Documents de travail

1. Revue du secteur du développement rural (actualisation de la revue de 2007)
2. Études des données secondaires sur la sécurité alimentaire en Mauritanie
3. Analyse de la situation socioéconomique, alimentaire et nutritionnelle par groupes vulnérables et par territoire (y compris habitudes de consommation des populations et plats consommés)
4. Les programmes et les projets de sécurité alimentaire et de nutrition
5. Le système institutionnel mauritanien face à la sécurité alimentaire
6. Analyse sur le fonctionnement des stocks villageois de sécurité alimentaire
7. Revue des politiques agricoles
8. Le coût de la faim
9. Revue sur le foncier (études de cas et propositions)
10. Revue sur l'appui-conseil (diagnostic et propositions)
11. Revue du système d'alerte rapide et de prévention des crises (diagnostic et propositions)
12. Etudes sur les infrastructures rurales (hydro agricoles et pistes)
13. Etude sur les infrastructures de marché et de stockage

## Avant-propos

- i. Conformément aux recommandations du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP), la Mauritanie s'est engagée dans l'élaboration d'une stratégie nationale de sécurité alimentaire avec pour objectif ultime la réduction de la faim et de la malnutrition sur son territoire national. Les efforts nécessaires ont été ainsi déployés par le gouvernement, la société civile et les partenaires au développement, en particulier la FAO et le PAM, qui ont apporté un appui technique et financier et ont joué essentiellement un rôle de facilitateur<sup>1</sup>.
- ii. La réflexion autour de la stratégie de sécurité alimentaire, ressentie comme une nécessité tant au niveau du Gouvernement que des partenaires au Développement, s'est engagée plus nettement à l'occasion des deux missions conjointes : l'une menée par l'Equipe Spéciale de Haut Niveau du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Crise Mondiale de la Sécurité Alimentaire et une autre par la FAO en janvier et février 2010, répondant la première à une requête du PNUD et la deuxième, du Ministère du Développement Rural.
- iii. Soulignant la transversalité de la sécurité alimentaire, une première note de conception sur la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire a été rédigée par la Direction Générale de la Politique Economique et des Stratégies de Développement (DGPESD) en mai 2010 et envoyée en juillet 2010 par le Ministre des Affaires Économiques et du Développement aux partenaires sollicitant leur appui. La FAO et le PAM ont été les premiers à répondre et à soutenir l'initiative, suivis ensuite par l'ensemble des partenaires. Un arrêté signé par le Premier Ministre a fixé en juin 2011 le cadre institutionnel. Une Unité d'Animation interministérielle présidée par le Directeur Général de la DGPESD, un Comité élargi de pilotage et des Comités régionaux pour la réflexion ont été mis en place. Un coordonnateur pour l'élaboration de la stratégie et une spécialiste en planification décentralisée ont été recrutés et financés par le PAM et la FAO pour une première période de huit mois.
- iv. Le travail a eu pour point de départ l'élaboration d'un cadre conceptuel permettant de définir la sécurité alimentaire et de la circonscrire dans le cas précis de la Mauritanie.
- v. En vue de dresser un diagnostic de la situation mettant en exergue les forces, les faiblesses et les causes des difficultés rencontrées en matière de sécurité alimentaire, le travail suivant a été effectué:
  - une revue de l'abondante bibliographie disponible sur le sujet et un certain nombre d'études complémentaires, disponibles sur un site Wiki<sup>2</sup> créé pour l'élaboration de la stratégie;
  - des entrevues individuelles auprès des responsables des structures étatiques impliquées, des organismes publics et parapublics, des représentants des principaux bailleurs de fonds et d'ONG ;
  - des ateliers de partage sur les politiques agricoles ainsi que le système institutionnel mauritanien face à la sécurité alimentaire ;
  - une revue des Programmes Régionaux de Lutte contre la Pauvreté (PRLP) (analyse des propositions émises par les communes et les organisations communautaires de base, participation aux restitutions dans les régions...);
  - des rencontres avec des groupes vulnérables, des groupes de femmes et des chefs de villages, des représentants de l'administration publique et technique, des ONG et des représentants de programmes et de projets sur le terrain;
  - une revue des aides alimentaires sous toutes leurs formes et de leurs impacts sur le développement, complétée par des enquêtes de terrain;
  - des réunions de discussion et de validation des constats avec des représentants des bailleurs

---

<sup>1</sup> La coopération espagnole a cofinancé certaines activités liées à la formulation de la SNSA

<sup>2</sup> <http://stratsecualimrt.pbworks.com>



de fonds, des cadres du gouvernement et des partenaires nationaux, notamment lors des réunions du Groupe Thématique sur la Sécurité Alimentaire (GTSA), mis en place par les PTFs ;

- vi. L'approche suivie lors de l'élaboration de cette Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire a été celle d'une implication effective de tous les partenaires. Les intervenants majeurs en matière de sécurité alimentaire de Mauritanie (bailleurs de fonds, gouvernement, société civile), quelques 30 personnes<sup>3</sup>, se sont ainsi retrouvés lors d'une retraite d'une semaine à Nouadhibou du 8 au 15 juillet 2011 pour réfléchir aux enjeux, cerner les défis, valider l'approche méthodologique suggérée et préparer une première ébauche de la stratégie
- vii. Lors de cette retraite trois documents ont été produits: (i) un première ébauche de la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire, (ii) une ébauche du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIA/SA) établie selon les orientations du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et (iii) une ébauche de la charte d'adhésion de la Mauritanie au PDDAA à signer par l'ensemble des acteurs concernés. Elle a aussi été une opportunité pour discuter du futur programme d'intervention de la Banque Mondiale.
- viii. Ces documents ont été ensuite sujets de discussion lors de l'atelier de partage tenu à Nouakchott les 27 et 28 juillet 2011. Y ont participé plus de 70 représentants<sup>4</sup> de divers institutions incluant le NEPAD, les Partenaires au Développement, les cadres du Gouvernement impliqués dans la sécurité alimentaire, et les Représentants de la société civile (ONGs et organisations rurales). Cet atelier présidé par le Ministre des Affaires Economiques et du Développement (MAED) a permis aux acteurs qui n'avaient pu participer à la retraite de Nouadhibou de discuter et commenter les ébauches de la SNSA et du PNIA/SA. **L'atelier s'est conclu avec la signature de la charte d'adhésion de la Mauritanie au PDDAA.**
- ix. Des experts du NEPAD, du FARA, du CMA et de la GIZ ont tenu les 15 et 16 octobre 2011 un atelier de présentation et d'information du processus PDDAA auprès des acteurs clés impliqués dans l'élaboration de la SNSA (partenaires techniques et financiers, ONG, élus, comité de pilotage de la SNSA...). Au cours de la première journée, les objectifs, fonctions clés du PDDAA et les étapes à réaliser suite à la signature de la charte d'adhésion ont été présentés aux participants. La seconde journée de l'atelier a été réservée aux membres du Comité de pilotage afin de leur permettre de mieux présenter le processus PDDAA lors des ateliers régionaux dans le but de sensibiliser les acteurs décentralisés.
- x. Des ateliers interrégionaux de partage et d'enrichissement du PNIA/SA avec les autorités locales, les cadres des institutions décentralisées, les représentants de la société civile et des organisations socioprofessionnelles ont été organisés à Nouakchott le 4 décembre 2011 sur l'insécurité alimentaire urbaine et péri urbaine, le 8 décembre 2011 sur la problématique de la pêche sur le littoral, à Aleg sur la problématique du fleuve du 11 au 13 Décembre 2011, à Atar sur la problématique oasisienne du 25 au 26 décembre 2011, à Kiffa sur les problématiques agro pastorales les 30 et 31 janvier 2012.

---

<sup>3</sup> Voir liste des participants en Annexe 4

<sup>4</sup> Voir liste des participants en Annexe 5

## Equivalence monétaire

|                 |   |              |
|-----------------|---|--------------|
| Unité monétaire | = | Ouguiya (UM) |
| 1\$EU           | = | 280 UM       |
| 1€              | = | 395 UM       |

## Liste des abréviations

|          |  |
|----------|--|
| ACMPE    | Association pour le Crédit et la Petite et Moyenne Entreprise                    |
| ACORD    | Association de Coopération et de Recherche pour le Développement                 |
| AGRHYMET | AGro, HYdro, METéo   |
| APD      | Aide Publique au Développement   |
| APME     | Association pour la Promotion de la Micro entreprise                             |
| BCI      | Budget Consolidé d'Investissement  |
| BEPC     | Brevet d'Etudes du Premier Cycles  |
| BIC      | Bénéfice Industriel et Commercial  |
| BID      | Banque Islamique de Developpement  |
| BNC      | Bénéfice Non Commercial  |
| BTP      | Bâtiments et Travaux Publics   |
| CAC      | Centres d'Alimentation Communautaire   |
| CDMT     | Cadre des Dépenses à Moyen Terme   |
| CEA      | Champs Ecoles d'Agriculteurs   |
| CFSVA    | Comprehensive Food Security and Vulnerability Assessment                         |
| CILSS    | Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel         |
| CMA/AOC  | Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre   |
| CNDN     | Conseil National de Développement de la Nutrition                                |
| CNRADA   | Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole            |
| CNSA     | Conseil National de Sécurité Alimentaire   |
| CRD      | Comité Régional de Développement   |
| CSA      | Commissariat à la Sécurité Alimentaire   |
| CSLP     | Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté                                    |
| CSSA     | Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire du Sahel                               |
| DGPESD   | Direction Générale de la Politique Economique et des Stratégies de Développement |
| DPSCE    | Direction des Politiques, Coopération, Suivi et Evaluation                       |
| ECHO     | Office Humanitaire des Communautés Européennes                                   |
| ENFVA    | Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole                        |
| EPCV     | Enquêtes Permanentes sur les Conditions de Vie des Ménages                       |
| ESAM     | Enquête sur la Sécurité Alimentaire des Ménages                                  |
| EU       | Etats-Unis   |
| FAEM     | Fédérations des Agriculteurs et Eleveurs de Mauritanie                           |
| FAO      | Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture              |
| FARA     | Forum for Agricultural Research in Africa  |
| FENU     | Fonds d'Equipement des Nations Unies   |
| FEWSNET  | Famine Early Warning Systems Network   |
| FIDA     | Fonds International de Développement Agricole                                    |
| FSMS     | Food Security Monitoring System  |

|         |  |
|---------|--|
| GEF     | Global Environment Facility  |
| GIE     | Groupement d'Intérêt Economique  |
| GIZ     | Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit                           |
| GNAP    | Groupement National des Agriculteurs et Pasteurs                         |
| GRDR    | Groupement de Recherche et de Réalisation pour Développement Rural       |
| GTSA    | Groupe Thématique de la Sécurité Alimentaire                             |
| HEA     | Household Economy Approach   |
| IEC     | Information Éducation Communication                                      |
| IMC     | Indice de Masse Corporelle   |
| IMF     | Impôts Minimum Forfaitaire   |
| IPH     | Indice de la Pauvreté Humaine  |
| IPSR    | Intervention Prolongée de Secours et du Redressement                     |
| IRDM    | Initiative pour la Réduction de la Dette Multilatérale                   |
| ISSET   | Institut Supérieur d'Enseignement Technologique                          |
| ISFP    | Initiative on Soaring Food Prices  |
| ITS     | Impôts sur les Traitements des Salaires                                  |
| MAED    | Ministère des Affaires Economiques et du Développement                   |
| MDR     | Ministère du Développement Rural   |
| MICO    | Système des Mutuelles d'Investissement et de Crédit Oasien               |
| MS      | Ministère de la Santé  |
| NEPAD   | New Partnership for Africa's Development                                 |
| OIG     | Organisation InterGouvernementale  |
| OMC     | Organisation Mondiale du Commerce  |
| OMD     | Objectifs du Millénaire pour le Développement                            |
| OMS     | Organisation Mondiale de la Santé  |
| OMVS    | Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal                    |
| ONG     | Organisation Non Gouvernementale   |
| ONS     | Office National de la Statistique  |
| OSA     | Obseatoire à la Sécurité Alimentaire                                     |
| OSC     | Organisation de la Société Civile  |
| OSP     | Organisation SocioProfessionnelles                                       |
| PAFA    | Projet d'Appui aux Filières Agricoles                                    |
| PAIN    | Plan d'Action Intersectoriel de Nutrition                                |
| PAM     | Programme Alimentaire Mondial  |
| PANE    | Plan d'Action National pour l'Environnement et le développement durable  |
| PAN-LCD | Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification                |
| PCT     | Programme de Cooperation Technique                                       |
| PDDO    | Programme de Développement Durable des Oasis                             |
| PDIAM   | Projet de Développement de l'Agriculture Irriguée en Mauritanie          |
| PDLC    | Plan de Développement Local Communautaire                                |
| PEV     | Programme Elargi de Vaccination  |
| PIB     | Produit Intérieur Brut   |
| PIP     | Programme d'Investissement Publics                                       |
| PME     | Petites et Moyennes Entreprises  |
| PNIA/SA | Programme National d'Investissements Agricole et de Sécurité Alimentaire |

|          |   |
|----------|---|
| PNUD     | Programme des Nations Unies pour le Développement                     |
| PPG      | Périmètre Pilote du Gorgol  |
| PRECAMF  | Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Micro Finance  |
| PRLP     | Programmes Régionaux de Lutte contre la Pauvreté                      |
| ProLPRAF | Programme de Lutte contre la Pauvreté Rurale par l'Appui aux Filières |
| PSI      | Programme Spécial d'Intervention                                      |
| PSSA     | Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire                        |
| PTF      | Partenaires Techniques et Financiers                                  |
| SAP      | Système d'Alerte Précoce  |
| SAU      | Superficie Agricole Utile   |
| SAVS     | Stocks Alimentaires Villageois de Sécurité                            |
| SFD      | Système Financier Décentralisé  |
| SIDA     | Syndrome de l'ImmunoDéficience Acquise                                |
| SIM      | Système d'Information des Marchés                                     |
| SMART    | Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transition       |
| SMIAR    | Système Mondial d'Information d'Alerte Rapide                         |
| SNDD     | Stratégie Nationale de Développement Durable                          |
| SNSA     | Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire                           |
| SNU      | Système des Nations Unies   |
| SONADER  | Société Nationale de Développement Rural                              |
| SSAM     | Suivi de la Sécurité Alimentaire des Ménages                          |
| TBS      | Taux Brut de Scolarisation  |
| TVA      | Taxe sur Valeur Ajoutée   |
| UA       | Union Africaine   |
| UE       | Union Européenne  |
| UM       | Ouguiya Mauritanien   |
| UMA      | Union du Maghreb Arabe  |
| UNCACEM  | Union Nationale des Caisses Agricoles de Crédit et d'Épargne          |
| UNICEF   | Fonds des Nations Unies pour l'enfance                                |
| USD      | Dollar des États-Unis   |
| UTC      | Unités Techniques de Coordination                                     |
| VAM      | Vulnerability Analysis and Mapping                                    |
| VIH      | Virus de l'Immunodéficience Humaine                                   |
| ZEE      | Zone Economique Exclusive   |
| ZEEM     | Zone Economique Exclusive Mauritanienne                               |

## Résumé exécutif

### *Aperçu sur le processus de formulation de la SNSA*

*La Mauritanie s'est engagée dès février 2010 dans un large processus de concertation en vue de l'élaboration participative de la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de son Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIA/SA). Celle-ci s'inscrit dans le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté et de révision, actualisation et/ élaboration de documents et stratégies, afin de lutter contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire.*

*Pour sa formulation, un arrêté signé par le Premier Ministre a fixé le cadre institutionnel. Ce cadre de réflexion, de suivi et de concertation s'articule autour d'une Unité d'animation interministérielle présidée par le Directeur Général de la Politique Economique et des Stratégies de Développement (DGPESD), d'un comité interministériel de pilotage élargi à la société civile et aux partenaires de développement, et de comités régionaux.*

*Le présent draft de la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de son PNIA/SA s'est basé sur de nombreuses études thématiques spécifiques relatives (i) aux causes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, (ii) aux acquis et contraintes du développement agricole, (iii) au financement rural, (iv) au foncier, (v) au fonctionnement des stocks villageois de sécurité alimentaire, etc..Il s'est fondé également sur les résultats des visites de terrain, les conclusions de l'atelier sur les politiques agricoles et les systèmes institutionnels, ainsi que les ateliers régionaux de partage et de concertation.*

*Ce document est le fruit d'un processus itératif qui s'est basé sur l'ébauche élaborée au cours de l'atelier de réflexion tenu à Nouadhibou entre le 8 et 15 juillet 2011 avec la participation de quelques 30 personnes (représentant des services et des départements plus impliqués dans la sécurité alimentaire, des représentants de la société civile, et des partenaires au développement). Cet atelier a été appuyé par la FAO et le PAM, qui ont joué un rôle essentiellement de facilitateur, d'appui technique et financier.*

*Par ailleurs, il a été décidé d'inscrire le PNIA/SA dans une démarche volontaire de Droit à l'alimentation. Le processus de concertation aux niveaux régional, des Moughataa et des communes, le caractère multisectoriel de l'Unité d'Animation et la prise en compte du caractère multidimensionnel de la sécurité alimentaire, ont été riches en expériences et sources de débats entre les parties prenantes au cours des différentes étapes.*

*Le processus a permis de mettre en place une véritable dynamique de travail intersectoriel et un dialogue entre les représentants des ministères, des collectivités locales, des organisations socioprofessionnelles et de la société civile autour de la sécurité alimentaire et du PNIA/SA. Ce dialogue incusif et participatif, a été propice à une bonne appropriation par les différents acteurs*

### **Justification et enjeux**

*Environ 26 % de la population serait touchée directement ou indirectement par l'insécurité alimentaire (c'est-à-dire en incapacité de faire face aux besoins alimentaires de base pendant toute l'année<sup>5</sup>). Cette situation est aggravée par le contexte national de pauvreté, d'insuffisance d'investissements dans les secteurs sociaux et productifs, notamment l'agriculture et l'agro-alimentaire, et le contexte mondial de flambée des prix des produits alimentaires.*

---

<sup>5</sup> Enquête PAM/CSA Juillet 2010.

*Bien que le phénomène ait tendance à s'étendre en milieu urbain, il touche en particulier toute la partie Sud Est du pays. Etroitement liée à la pauvreté, l'insécurité alimentaire est majoritairement rurale, touchant les ménages à faibles revenus qui sont aussi ceux qui ont le moins accès aux denrées alimentaires de base et aux produits de première nécessité.*

*Les groupes les plus vulnérables sont : les femmes, les jeunes enfants (25 % des enfants de moins de 5 ans ont une insuffisance pondérale, 30 % ont des retards de croissance et 5 % sont émaciés), les jeunes et les chômeurs, les petits producteurs, les personnes âgées, handicapées ou malades.*

*La perception des populations face à l'insécurité alimentaire est variable, selon la Willaya, selon le genre ou la catégorie sociale. Néanmoins, il apparaît que l'insécurité alimentaire est une préoccupation majeure pour tous les acteurs locaux, qui mettent en place des stratégies de survie en périodes de soudure ou suite aux catastrophes naturelles dont les inondations, et les sécheresses.*

*D'une manière générale, il est reconnu que les femmes sont les principales victimes de cette situation, mais elles sont aussi les principales actrices dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire, en tant que productrices et responsables de l'alimentation du ménage. A ce titre, les politiques agricoles et de sécurité alimentaire doivent les impliquer davantage et elles doivent être associées dans leur mise en oeuvre. Plusieurs facteurs contraignants ont été soulignés lors des concertations, dont notamment ceux ayant trait à l'accès aux moyens de production, et au système de crédit ou encore l'insuffisance d'accès aux marchés à cause de l'enclavement et/ou de moyens financiers trop faibles. A cela, s'ajoutent l'insécurité foncière, le poids des traditions et des habitudes alimentaires, qui influencent à leur tour directement la situation alimentaire au sein du ménage.*

*L'insécurité alimentaire apparaît aujourd'hui comme étant une préoccupation majeure pour toutes les parties prenantes tant aux niveaux local, départemental, régional que national. Les effets cumulés de la crise alimentaire mondiale, les inondations de 2010 et la sécheresse survenue en 2011, viennent encore exacerber le caractère d'urgence de l'insécurité alimentaire, qui touche globalement les ménages ou les individus les plus pauvres et les plus vulnérables, mais qui précarisent également l'ensemble de la population et l'économie nationale. Le PNIA/SA trouve ainsi pleinement sa justification et traduit l'engagement politique au plus haut niveau, ainsi que de la société civile pour combattre l'insécurité alimentaire et relever ainsi les défis des objectifs de la SNSA et de l'OMD 1, auxquels le Gouvernement a souscrit.*

*La Stratégie nationale de sécurité alimentaire à l'horizon 2015 vision 2030, basée sur les résultats des concertations nationales et régionales, comprend un programme national d'investissement agricole (PNIA) ainsi qu'un plan d'actions prioritaires à l'horizon 2015. Cette SNSA et son PNIA/SA visent à relancer la production vivrière, mais aussi à s'attaquer aux différentes dimensions de la sécurité alimentaire, à savoir: (i) la disponibilité de produits vivriers en qualité et quantité suffisantes, (ii) l'accès pour tous, y compris aux groupes les plus vulnérables et à faibles revenus, (iii) l'utilisation et la qualité sanitaire des produits alimentaires, en vue de favoriser une alimentation équilibrée et saine pour tous, (iv) la stabilité des approvisionnements, qui implique une dimension politique et des mécanismes de prévention/gestion des crises et catastrophes naturelles.*

*La prise en compte du caractère multidimensionnel de la sécurité alimentaire implique l'élaboration d'un PNIA/SA: (i) conçu comme un programme transversal en aide aux populations vulnérables, (ii) inscrit en tant que programme prioritaire dans les stratégies, politiques nationales et le CLSP-III qui renforce l'ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres, (iii) approprié et mis en œuvre par toutes les parties prenantes. Le PNIA/SA exige pour sa mise en œuvre une reconnaissance de son bien-fondé, son appropriation et un engagement dans la durée de toutes les parties prenantes. Dans sa conception, et dans ses programmes, il prend en compte les changements climatiques prévisibles.*

*Un des enjeux de sa réussite sera de mettre en place des mécanismes de coordination et de gestion*

suffisamment souples et transparents, conformes à ceux mis en place dans le cadre du CLSP-III et axés sur la recherche de synergies et de partenariats. Ceux-ci visent à maximiser l'impact de sa mise en œuvre et celle des programmes qui y sont liés. La mise en œuvre du PNIA/SA nécessitera aussi la mise en place de mécanismes de mobilisation des ressources et moyens nécessaires, en commençant par la mobilisation des ressources internes (Etat, société civile, collectivités locales et organisations socioprofessionnelles).

Il est également à noter que la SNSA, dans sa vision, prend en compte la dimension de la gestion des conflits et la stabilité sociale à travers notamment, la mise en œuvre de ses programmes d'investissement, les mesures institutionnelles proposées en vue d'un accès plus équitable aux ressources naturelles, les mécanismes d'échange et de concertation mis en place aux niveaux local, départemental, régional et national. Le processus de décentralisation engagé par l'Etat, contribuera, sans aucun doute à renforcer cette gestion des conflits et de stabilité sociale, essentielle pour atteindre les objectifs fixés par la SNSA.

### **Stratégie nationale de sécurité alimentaire**

- **Objectif global**

L'objectif global de la SNSA est de «Permettre aux populations, en particulier aux plus vulnérables, d'avoir à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et équilibrée.».

- **Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques visent à:

**OS1:** Promouvoir une économie rurale et périurbaine socio-économiquement rentable, diversifiée, adaptée aux changements climatiques

**OS2:** Améliorer les circuits commerciaux et les échanges intra-nationaux, transfrontaliers et régionaux

**OS3 :** Améliorer durablement l'accès des groupes vulnérables des zones rurales et urbaines à l'alimentation saine et équilibrée

**OS4 :** Renforcer les dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires au niveau central et décentralisé

**OS5:** Promouvoir une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire dans un processus de décentralisation et de développement local.

Ces objectifs spécifiques trouvent leur concrétisation dans les programmes prioritaires du PNIA/SA et sont en parfaite harmonie avec le PDDAA.

- **Principes directeurs**

Les grands principes directeurs qui doivent guider la mise en œuvre de la SNSA sont: (i) prendre en compte le caractère multidimensionnel et multisectoriel de la Sécurité Alimentaire; (ii) différencier les réponses, les priorités et les instruments d'intervention; (iii) caller les interventions et la coordination des actions sur des échelles territoriales pertinentes; (iv) promouvoir le pouvoir d'initiative et de décision des acteurs; (v) institutionnaliser la règle de concertations permanentes multi-acteurs et interinstitutionnelles; (vi) s'assurer de l'équité et de l'objectivité dans la prise des décisions; (vii) adapter les fonctions de l'Etat (xiii) renforcer les capacités des acteurs locaux; (ix) assurer la cohérence des actions et des stratégies des acteurs sous-régionaux; (x) coordonner les actions et les investissements de l'Etat ainsi que des partenaires au développement.

- **En matière de politique**

La SNSA soutient la relance des productions végétales et animales en vue de promouvoir la sécurité alimentaire, à travers notamment: (i) la réforme du foncier pour assurer la sécurité de la terre à ceux qui

*l'exploitent ; (ii) la protection des productions locales pour la reconquête du marché intérieur, ainsi que l'amélioration de la compétitivité de ces productions ; (iii) les politiques de financement adaptées au monde rural et plus particulièrement les productions végétales, l'irrigué et l'élevage ; (iv) les politiques de valorisation et de transformation des produits ; (v) le renforcement de capacité des organisations de producteurs ; (vi) les réformes nécessaires pour la mise en place d'une recherche agricole adaptée aux besoins des producteurs et un appui conseil approprié ; (vii) la promotion de l'emploi des jeunes ; (viii) la prise en compte de la dimension genre ; et (ix) une politique de décentralisation effective, et une bonne gouvernance*

### **Programmes du PNIA/SA et les piliers du PDDAA**

*Le PNIA/SA s'articule autour de dix programmes couvrant les quatre piliers du PDDAA :*

- **Pilier 1 : Gestion des terres et des eaux**
  1. *Programme pour la protection de l'environnement et de lutte contre la désertification et l'ensablement*
- **Pilier 2 : Accès aux marchés**
  2. *Programme d'amélioration des infrastructures de marché et des circuits commerciaux*
- **Pilier 3 : Approvisionnement alimentaire**
  3. *Programme de développement de l'agriculture*
  4. *Programme de développement de l'élevage*
  5. *Programme de développement de la pêche*
  6. *Programme de renforcement du dispositif d'alerte rapide, de prévention et de gestion des crises alimentaires*
  7. *Programme d'amélioration de l'accès aux aliments et à l'eau potable*
  8. *Programme d'appui aux systèmes de financement et de création des activités génératrices de revenu*
- **Pilier 4 : Recherche agricole**
  9. *Programme de renforcement de la recherche, formation et vulgarisation et de l'appui conseil*
  10. *Programme d'appui au développement local et à la bonne gouvernance*

*Chacun des programmes est composé de produits, eux-mêmes résultats de plusieurs projets et activités.*

#### **• Mécanismes de la mise en œuvre de la SNSA et du PNIA/SA**

*Le cadre institutionnel de la SNSA et du PNIA/SA, s'appuie sur les dispositifs prévus par le CSLP-III tout en prenant en compte leurs spécificités et caractères transversaux. Il est placé sous la tutelle du Comité National pour la Sécurité Alimentaire (CNSA) et a comme organe décisionnel une cellule légère de gestion et de suivi et évaluation, rattachée à la Direction Générale de la Politique économique et des Stratégies de développement du MAED.*

*Ses Organes de coordination et concertation sont formés au niveau central par un Comité Technique de Pilotage multi acteurs (départements ministériels, ONGs, OSPs, partenaires au développement du PNIA/SA-SNSA) et au niveau des régions et Moughataa et des communes de Comités Régionaux de développement, inclusifs de Suivi du PNIA/SA ;*

*La cellule de Gestion et de suivi-évaluation de la SNSA et du PNIA/SA est placée sous la responsabilité d'un coordinateur et composé de services spécifiques: (i) Suivi-Evaluation du PNIA/SA, (ii) Appui et supervision technique. La mise en place d'un système d'information et de suivi-évaluation s'appuiera sur la collecte et la diffusion des informations aux différents niveaux, sur la*



définition claire des indicateurs de suivi et évaluation d'impact sur la sécurité alimentaire. Le système de suivi-évaluation sera constitué autour d'une base de données et d'un système d'information géographique (SIG) et permettra d'aider les décideurs aux niveaux national, régional, départemental et communal en renforçant le processus de décentralisation et d'appropriation du système de suivi-évaluation.

Les mécanismes institutionnels prévoient également la synergie entre les différents programmes nationaux inscrits dans le CSLP-III ainsi que les mécanismes de mobilisation des ressources et moyens financiers nécessaires, tant au plan interne (Etat, société civile) qu'externe, avec un souci de transparence et de bonne gouvernance.

#### • **Financement**

Le montant global des coûts et des financements nécessaires à rechercher pour la mise en œuvre de la SNSA et du PNIA/SA a été estimé à l'horizon 2015/2020 à 310 639,587 millions d'UM. La répartition des coûts par programmes est synthétisée dans le tableau ci-après. Il se base sur les projets et programmes de sécurité alimentaire/développement rural inscrits dans le CSLP-III et sur un certain nombre d'autres projets issus du Programme d'Investissement Public et des ateliers interrégionaux tenus avec les autorités locales, les représentants des collectivités, des organisations socioprofessionnelles et la société civile. Il distingue les financements acquis et ceux à rechercher.

#### **Synthèse des besoins de financement du PNIA/SA par programmes et horizon temporel en millions d'UM**

| Programme  | Coûts de base en Millions UM |                        |                | % total coûts de base |
|--|------------------------------|------------------------|----------------|-----------------------|
|  | Financement acquis           | Financement non acquis | Total          |                       |
| <b>Pilier 1 : Gestion Des Terres et des Eaux</b>   | <b>2 867</b>                 | <b>25 891</b>          | <b>28 758</b>  | <b>9,3%</b>           |
| Programme pour la protection de l'environnement et de lutte contre la désertification et l'ensablement       | 2 867                        | 25 891                 | 28 7580        | 9,3%                  |
| <b>Pilier 2 : Acces au Marche</b>  | <b>16 420</b>                | <b>9 908</b>           | <b>26.328</b>  | <b>8,5%</b>           |
| Programme d'amélioration des infrastructures de marche et des circuits commerciaux                           | 16 420                       | 9 908                  | 26 328,128     | 8,5%                  |
| <b>Pilier 3 : Approvisionnement Alimentaire</b>  | <b>63 193</b>                | <b>159 875</b>         | <b>223 068</b> | <b>72,1%</b>          |
| Programme du développement de l'agriculture  | 25 182                       | 80 957                 | 106 139        | 34,3%                 |
| Programme du développement de l'élevage  | -                            | 12 938                 | 12 938         | 4,2%                  |
| Programme du développement de la pêche   | 7 984                        | 16 575                 | 24 559         | 7,9%                  |
| Programme de renforcement du dispositif d'alerte rapide, de prévention et de gestion des crises alimentaires | 780                          | 13 922                 | 14 702         | 4,8%                  |
| Programme d'amélioration de l'accès aux aliments et a l'eau potable  | 28 247                       | 18 421                 | 46 668         | 15,1%                 |
| Programme d'appui aux systèmes de financement et de création des activités génératrices de revenu            | 1 000                        | 17 061                 | 18 061         | 5,8%                  |
| <b>PILLIER 4 : RECHERCHE AGRICOLE</b>  | <b>14 707</b>                | <b>16 428</b>          | <b>31 135</b>  | <b>10,1%</b>          |
| Programme de renforcement de la recherche, formation et vulgarisation et de l'appui conseil                  | 1 100                        | 14 473                 | 15 573         | 5,0%                  |

|  |               |                |                |             |
|--|---------------|----------------|----------------|-------------|
| Programme d'appui local et a la bonne gouvernance                          | 13 607        | 1 955          | 15 562         | 5,0%        |
| <b>TOTAL COÛTS DE BASE</b>   | <b>97 187</b> | <b>212 102</b> | <b>309 289</b> | <b>100%</b> |
| Coût d'ancrage institutionnel, suivi/évaluation et de communication (0,4%) |               |                | 1 350          |             |
| <b>Coût Total PNIA-SA</b>  |               |                | <b>310 639</b> |             |

### **Conditions et risques liés à la mise en œuvre du PNIA/SA**

Plusieurs conditions sont nécessaires pour rendre opérationnelle et effective la mise en œuvre du PNIA/SA. Il s'agit notamment de: (i) l'adoption du PNIA/SA par le Gouvernement; (ii) son inscription dans le CSLP en tant que programme transversal prioritaire du Gouvernement; (iii) la mise en place du cadre institutionnel et des cadres de concertation; et (iv) la mobilisation des financements et des ressources nécessaires, à travers l'organisation d'une table ronde pour la mise en œuvre d'actions et d'investissements ayant des impacts directs à court, moyen et long termes.

Les risques potentiels liés à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la sécurité alimentaire et du PNIA/SA sont essentiellement d'ordre (i) institutionnel: non-respect par les différentes parties prenantes de leurs engagements respectifs envers les groupes vulnérables; absence de mesures visant le renforcement de la solidarité nationale et de la protection sociale, économique et environnemental; aléas politiques; insuffisance des ressources humaines et des mécanismes de coordination et de gestion; cloisonnement des institutions; (ii) économique: augmentation du coût de la vie, flambée des prix des denrées alimentaires de première nécessité, des produits pétroliers et des intrants agricoles, insuffisance des investissements socio-communautaires et de mobilisation des ressources matérielles et financières; (iii) environnemental: inondations répétitives, dégradation des ressources naturelles, changements climatiques, etc.

# Un cadre conceptuel de la stratégie alimentaire adapté à la Mauritanie

i. Le Mauritanie, à l'instar des autres pays du continent, s'est engagée à plusieurs reprises et dès 1996 lors du Sommet Mondial de l'Alimentation à Rome à réduire son taux de malnutrition de 50 %. Cet engagement se retrouve prioritaire dans le CSLP III adopté en mars 2011. Le présent travail vise donc à proposer au Gouvernement une stratégie nationale de sécurité alimentaire qui devrait lui permettre de réaliser les engagements pris.

ii. *Un droit et une définition*

"Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, le vêtement et l'habitat"

### **Déclaration Universelle des Droits de l'homme, 1948 (par. 1, art. 25)**

"La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active."

### **Déclaration de Rome sur la Sécurité Alimentaire, 1996**

iii. *La sécurité alimentaire désigne*

**« La capacité d'un individu à se procurer des aliments en quantité et en qualité à moindre coût, en tout temps et en tout lieu afin de mener une vie saine et active ».**

L'expression revêt un caractère multidimensionnel, multisectoriel et pluridisciplinaire et repose sur quatre piliers fondamentaux à savoir (i) la disponibilité des denrées alimentaires de base en quantité et qualité suffisante; (ii) l'accessibilité des denrées alimentaires de base, en tous lieux en tous temps pour tous, y compris pour les groupes les plus vulnérables; (iii) l'utilisation saine (qualité sanitaire des aliments et équilibres nutritionnels); et (iv) la stabilité des approvisionnements.

Pour atteindre la sécurité alimentaire, il est en effet indispensable que (i) les aliments soient disponibles non pas pour une catégorie de personnes mais pour toute la population, y compris les plus vulnérables; (ii) les aliments soient accessibles aux populations économiquement et dans le temps et dans l'espace; (iii) les aliments répondent aux normes de qualité sanitaire, d'innocuité et d'hygiène et que l'alimentation soit équilibrée en termes d'apports protéiniques, énergétiques et micro-nutriments; et (iv) les approvisionnements couvrent toute l'année et non seulement une partie de l'année et les mécanismes en place permettent de faire face aux crises et situations d'urgence.

La prise en compte de ces différentes dimensions fait du PNSA un programme transversal et multisectoriel, dont les actions sont du ressort des différents acteurs et parties prenantes concernés.

iv. En partant du schéma conceptuel de causes à effets, il a été formulé un certain nombre de constats sur la situation particulière de la Mauritanie en matière de sécurité alimentaire et de développement agricole. La Mauritanie a été confrontée, plus spécialement au cours de la décennie précédente, à une régression lente mais régulière de la sécurité alimentaire.

- v. La pauvreté, qui touche 42 % de la population<sup>6</sup>, constitue l'une des principales causes de l'insécurité alimentaire. D'autres facteurs tels que l'analphabétisme élevé, l'insuffisance d'accès aux soins de santé et à l'eau potable, les mauvaises habitudes alimentaires ou de mauvaises conditions d'hygiène accentuent cette insécurité alimentaire. Les enfants de 0 à 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes, notamment en milieu rural, sont les groupes les plus touchés par le fléau de la malnutrition.
- vi. La consommation alimentaire d'un ménage peut être insuffisante parce que son disponible alimentaire est faible ou qu'il ne dispose pas suffisamment de revenus pour acheter les aliments dont il a besoin. La production agricole mauritanienne dans un sens large par rapport à l'augmentation démographique ne couvre actuellement que près de 30 % des besoins nationaux en céréales. La situation nutritionnelle des groupes vulnérables se dégrade aussi bien dans les zones agricoles jugées favorables que dans celles de zones moins propices à l'agriculture.
- vii. La Mauritanie dépend de plus en plus des importations commerciales, donc des cours internationaux croissants de certains produits. Le coût de ces importations – plus de 300 millions d'USD – pèse lourdement sur le budget de l'Etat et sur ses réserves en devises. Les productions agricoles mauritaniennes ne sont guère compétitives du fait de leur faible productivité et de la concurrence des produits importés, souvent subventionnés dans leur pays d'origine.
- viii. Tous les consommateurs mauritaniens, qu'ils soient ruraux ou urbains, doivent acheter des aliments. Près du tiers de la population vivrait sous le seuil de la pauvreté (ESAM) dont 75 % en milieu rural, évalué à 129.000 Ouguiya (UM) selon EPCV 2008<sup>7</sup>. L'état de malnutrition chronique (ou permanente) qui souvent en découle a pour principales causes : (i) des difficultés d'accès à des facteurs de production, des conditions édaphiques et climatiques précaires et erratiques, (ii) de faibles taux d'alphabétisation et d'éducation, (iii) des difficultés de diversification des activités rurales génératrices de revenus, (iv) l'enclavement de certaines régions entraînant des difficultés de commercialisation, de conservation et de transformation des aliments. En milieu urbain, elle résulte de difficultés d'intégration dans le système économique productif (formel ou informel).
- ix. La malnutrition peut aussi être aiguë avec pour causes : (i) des variations climatiques (sécheresse ou inondation) ou autres calamités d'origines naturelles (invasion acridienne) et (ii) des variations de prix dans le temps ou dans l'espace.
- x. Cependant, la Mauritanie n'est pas dépourvue de ressources. Son environnement macro-économique s'est amélioré avec ses ressources minières et pétrolières assainies ces dernières années. Le pays a connu cette dernière année une croissance économique exceptionnelle de près de 5 %. Les politiques et les programmes élaborés dans les domaines productifs sont généralement bien articulés. L'Etat peut compter sur des partenaires nationaux et internationaux dynamiques et fortement engagés dans la lutte pour le développement.
- xi. L'approche préconisée pour la sécurité alimentaire est complémentaire des politiques macro-économiques en cours ou projetées. Elle pose un regard très ciblé sur les groupes et les zones les plus vulnérables. Elle vise à mettre en œuvre divers types de mesures pour contrer à la fois certaines causes de la malnutrition à long terme de même que ses effets à court terme. Elle prend en compte l'accélération des changements climatiques, qui expose le pays à de nouveaux risques.
- xii. Il est possible de regrouper les différentes interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire en trois catégories de mesures : (i) préventives, (ii) palliatives et (iii) correctives.

---

<sup>6</sup> Profil de pauvreté de la Mauritanie – ONS ; 2008.

<sup>7</sup> Enquête permanente sur les conditions de vie, Mauritanie, 2004.

xiii. **Les mesures préventives** sont de deux types :

(i) des systèmes d'alerte précoce performants capables de fournir des informations sur trois aspects fondamentaux de la sécurité alimentaire :

- Le bilan alimentaire du pays (la demande nationale au regard de l'offre composée de la production agricole, des stocks, des importations commerciales, des échanges transfrontaliers et des aides alimentaires) et l'analyse des indicateurs d'équilibre tels que les prix ;
- L'identification et le suivi permanent des conditions de vie des populations et la situation nutritionnelle des groupes les plus à risque ;
- Le suivi du déroulement des campagnes agricoles pour déclencher au besoin des alertes rapides en cas de calamités pouvant affecter temporairement la sécurité alimentaire de certains groupes de population.

(ii) des lignes de défense permettant de répondre rapidement aux besoins alimentaires de groupes de population en cas d'urgence (ex. stocks de sécurité, réseaux d'approvisionnements dans la sous-région et à l'extérieur).

xiv. **Les mesures palliatives ou d'urgence** s'attaquent aux effets de l'insécurité alimentaire en soulageant la faim immédiatement à travers des projets de distribution d'aliments à des groupes précis (projets nutritionnels, cantines scolaires, etc.), des microprojets de « Vivres Contre Travail » (VCT), des projets à haute intensité de main-d'œuvre et des distributions d'aliments dans le cas d'aides d'urgence. D'autres mesures pour des personnes qui ont des moyens insuffisants pour acheter des denrées sont aussi prises : vente d'aliments subventionnés dans des magasins de référence. Ce sont des interventions dont les résultats sont de court et moyen termes.

xv. **Les mesures correctives ou de développement** visent le moyen et long termes et consistent en des politiques, programmes ou projets qui vont permettre à des populations de subvenir de façon autonome et permanente à leurs besoins. D'autres mesures dans cette même catégorie, vont viser à maîtriser le plus possible des facteurs exogènes qui menacent ou détruisent les ressources naturelles. Il s'agit notamment de programmes de protection de l'environnement, de lutte contre la désertification, d'adduction d'eau et d'irrigation à moindres coûts et utilisant des techniques économes en eau, etc.

xvi. La stratégie nationale de sécurité alimentaire en Mauritanie repose donc sur deux principes: (i) les interventions doivent bénéficier spécifiquement et efficacement aux groupes les plus vulnérables et (ii) les interventions ne doivent pas créer des dépendances défavorables à l'initiative privée et à l'auto-développement.

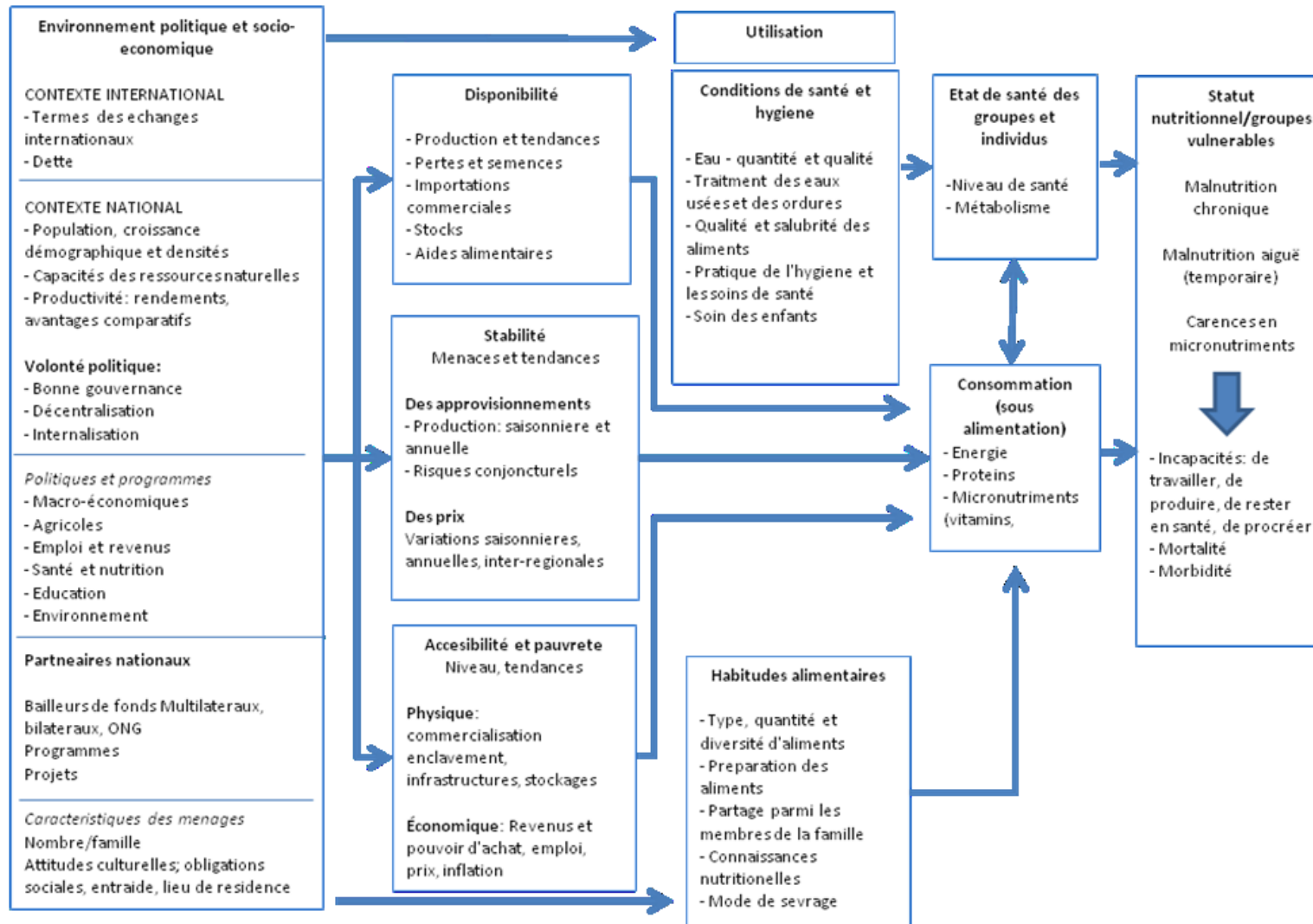
xvii. En somme, une stratégie de sécurité alimentaire sera performante à quatre conditions :

- elle doit reposer sur une volonté politique affirmée et sur la mobilisation effective de tous les partenaires et intervenants ;
- sa mise en œuvre doit être accompagnée de mécanismes de coordination, d'harmonisation et de concertation efficace à tous les niveaux du central au local ;
- ses interventions doivent pouvoir être orientées et ajustées grâce à des systèmes d'informations fiables et performants. La première étape de la formulation d'une stratégie de sécurité alimentaire consistera donc à effectuer un diagnostic de la situation alimentaire et nutritionnelle du pays ;
- le respect des critères de Maputo, engagement du Gouvernement à allouer 10% de son budget de fonctionnement et d'investissement au secteur agricole au sens large (y compris la pêche et l'élevage).

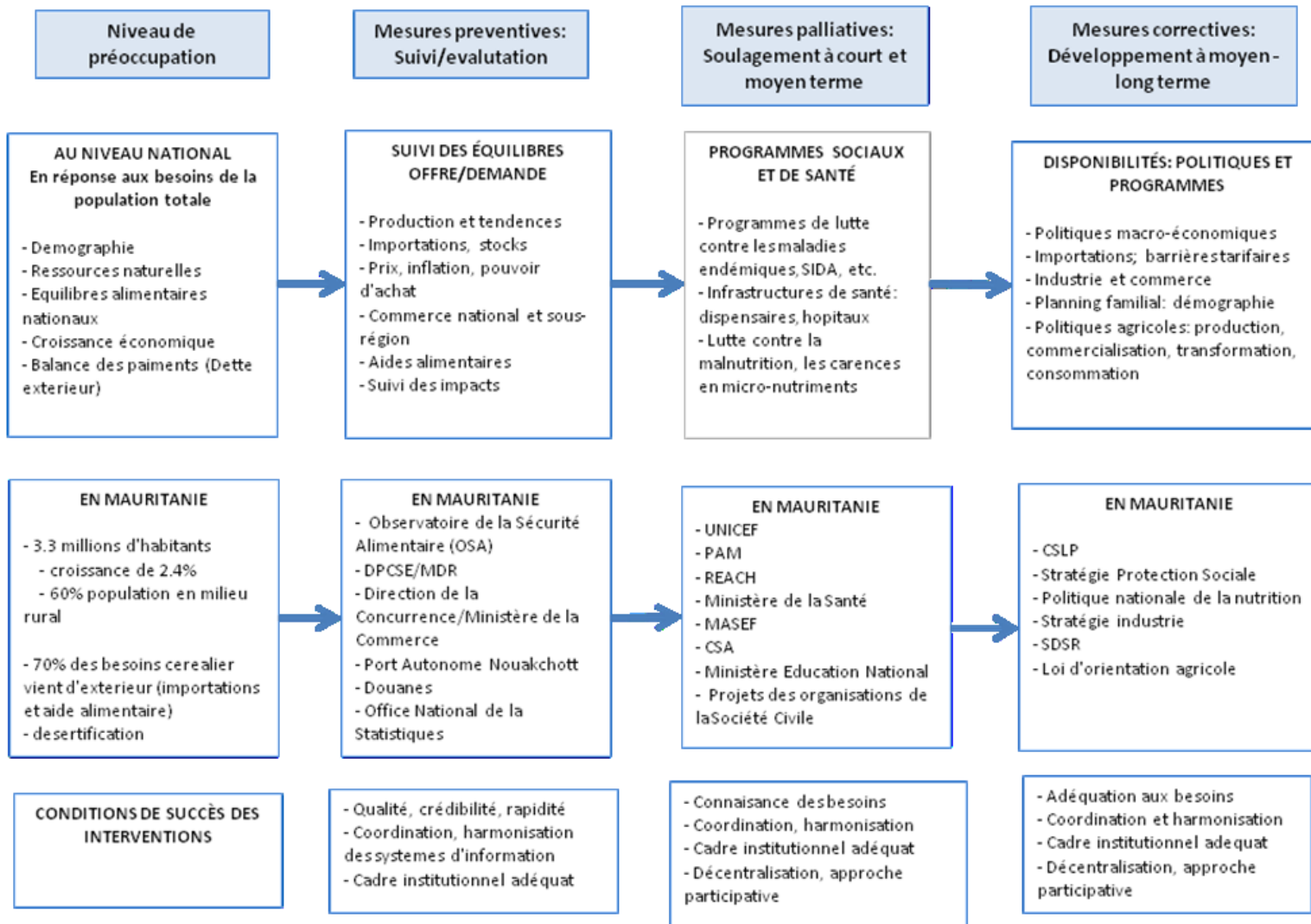
### **Encadré 1 : Les défis à relever dans sept domaines prioritaires**

- i. Mettre en place des conditions politiques (équité sociale, application des textes sur le foncier...), macro-économiques (accroissement du budget à l'agriculture, au développement rural et à la décentralisation) et sociales (accroissement des budgets d'investissement dans les services sociaux des régions) propices à la sécurité alimentaire.
- ii. Veiller à ce que les politiques et les institutions contribuent à améliorer l'accès à la nourriture à tous à travers entre autre une amélioration des systèmes d'alerte rapide et le renforcement des stocks alimentaire villageois de sécurité (SAVS)
- iii. Satisfaire les besoins alimentaires d'urgence et transitoires de manière à promouvoir la reprise et le développement, tout en créant les capacités nécessaires pour répondre aux besoins futurs.
- iv. Favoriser une agriculture et un développement rural durables pour assurer des disponibilités suffisantes d'aliments de base aux niveaux des ménages et du pays.
- v. Faire en sorte que les politiques en matière de commerce des produits vivriers et agricoles contribuent à l'amélioration de la sécurité alimentaire.
- vi. Promouvoir les investissements durables dans la recherche, la vulgarisation, la formation, les infrastructures et les institutions dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie et des pêches.
- vii. Mettre en œuvre et suivre le PNIA/SA.

### Schéma conceptuel de la malnutrition: Pauvreté et Sécurité alimentaire

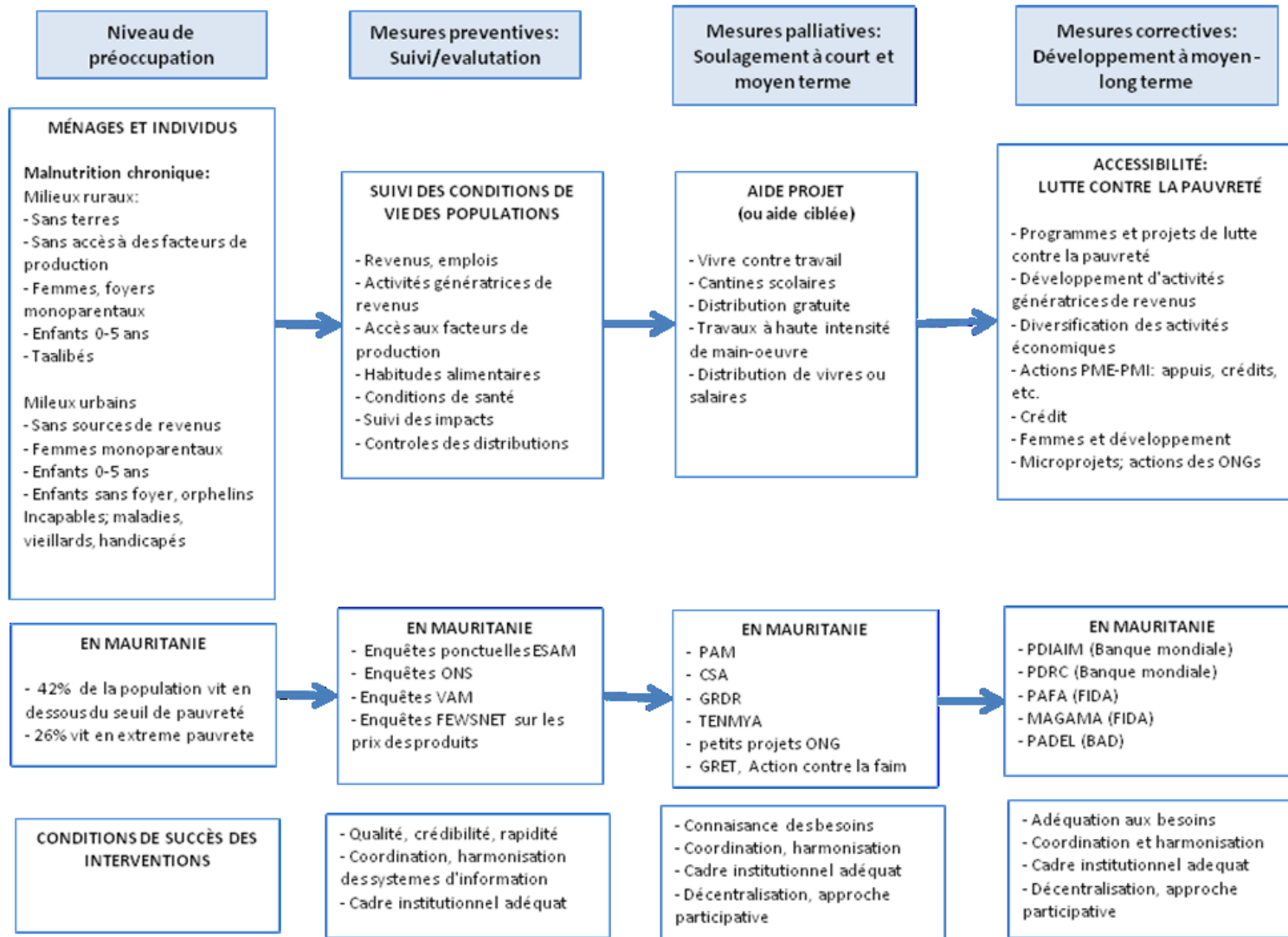


## Schema conceptuel des mesures d'intervention en matiere de securite alimentaire





## Schema conceptuel des mesures d'intervention en matiere de securite alimentaire



## Schema conceptuel des mesures d'intervention en matiere de securite alimentaire

